

# LIGNE NOUVELLE MONTPELLIER PERPIGNAN

COTECH 17

02 OCTOBRE 2020

# SOMMAIRE

01.  
PRÉSENTATION DU PROJET LNMP - RAPPEL DU CONTEXTE

02.  
ETAPES JUSQU'À L'ENQUETE PUBLIQUE  
PLANNING

03  
CONCERTATION

04.  
AVANCEMENT DES ETUDES

05.  
POINT FINANCIER :  
- FINANCEMENT DES ETUDES  
- PROTOCOLE DE FINANCEMENT DU PROJET

06.  
FONCIER

07.  
COFIL

# 1. PRÉSENTATION DU PROJET LNMP ET RAPPEL DU CONTEXTE

# INTRODUCTION : LE PROJET LNMP

## + Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan :

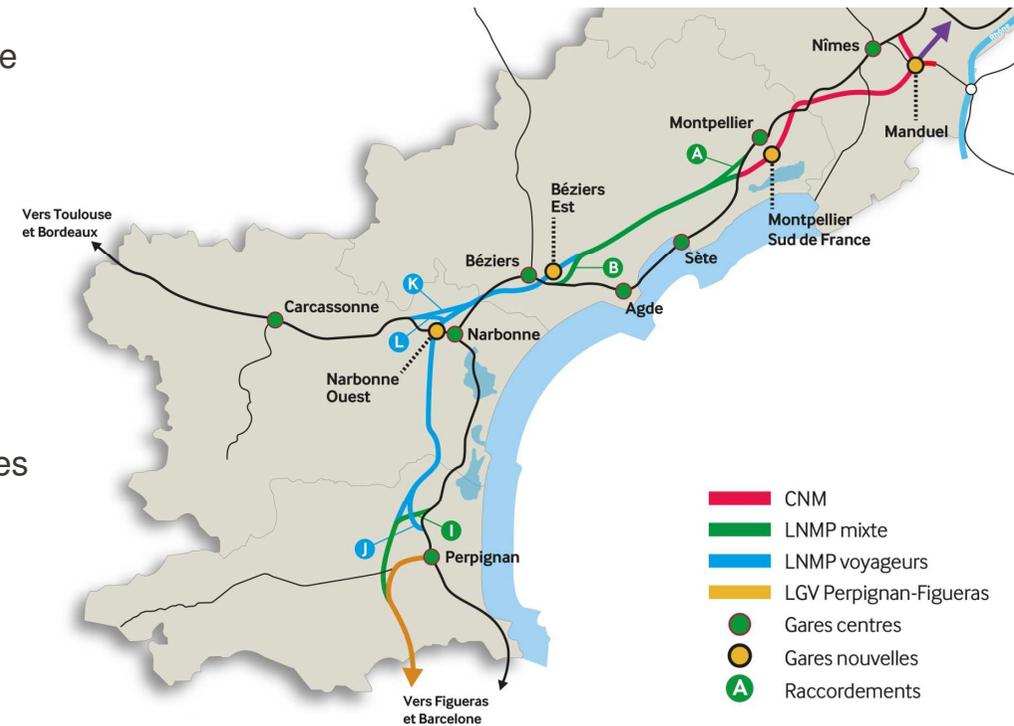
- 150 km ligne nouvelle, 30 km de raccordements
- **Phase 1** : LGV mixte de Montpellier à Béziers sans gare nouvelle
- **Phase 2** :
  - LGV dédiée voyageur de Béziers à Rivesaltes avec 2 gares nouvelles (Béziers et Narbonne)
  - LGV mixte de Rivesaltes à Toulouges

## + Dates clés

- **Débat Public** : mars à juillet 2009
- **DM n°1 - 14/11/2011** : validation ZPP
- **DM n°2 - 15/12/2013** : validation des modalités de desserte et des sections mixtes
- **DM n°3 - 29/01/2016** : validation du tracé et des sites d'implantation des gares nouvelles
- **DM n°4 - 01/02/2017** : acte le phasage de la ligne nouvelle
- **Arrêtés préfectoraux nouveau PIG** : 30/01/2019

## + Coûts

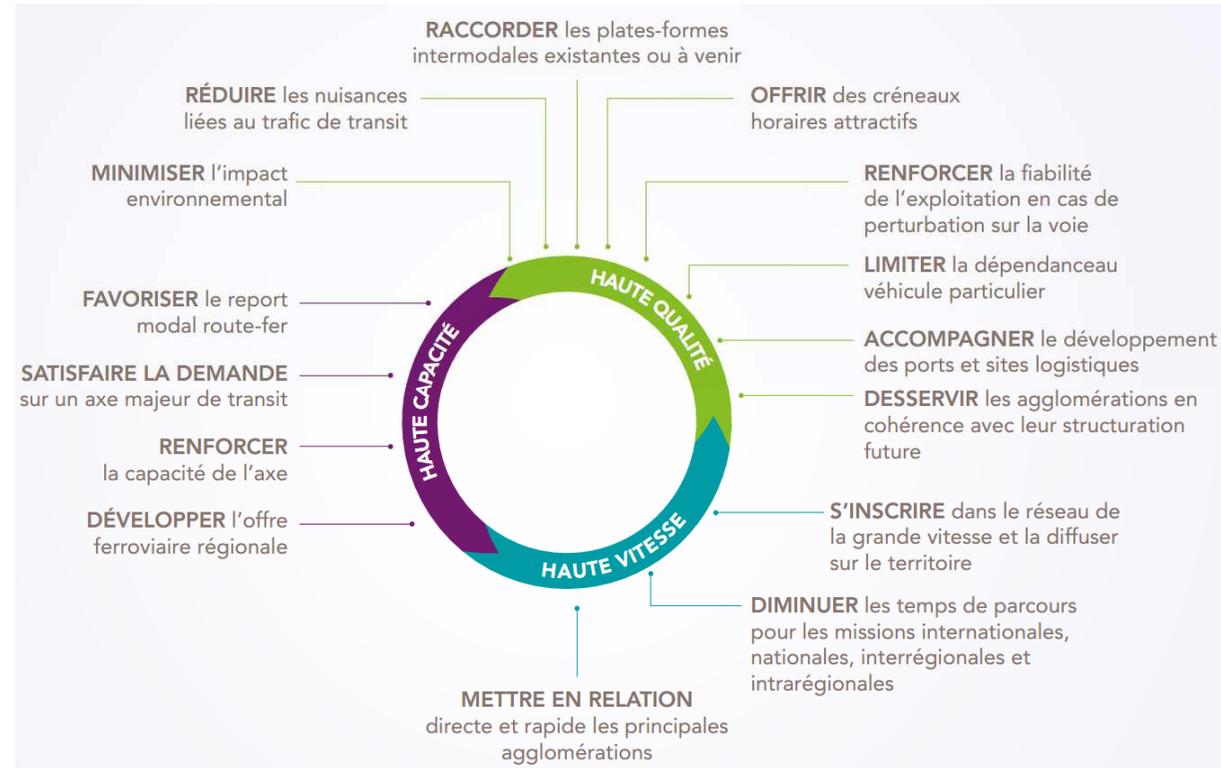
- **Projet complet** : **5,56 Md€ (CE 07/2014)**
- **Phase 1** : **1,855 Md€ (CE 07/2014)**



# LES OBJECTIFS DE LA LNMP

## Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24/12/2019 :

- + **CREER** les conditions d'une croissance de l'offre régionale
- + **PERMETTRE** de créer un service à haute fréquence le long de l'arc littoral
- + **ASSURER** la continuité de la grande vitesse ferroviaire entre la France et l'Espagne
- + **CRÉER** les conditions d'un report modal des flux internationaux

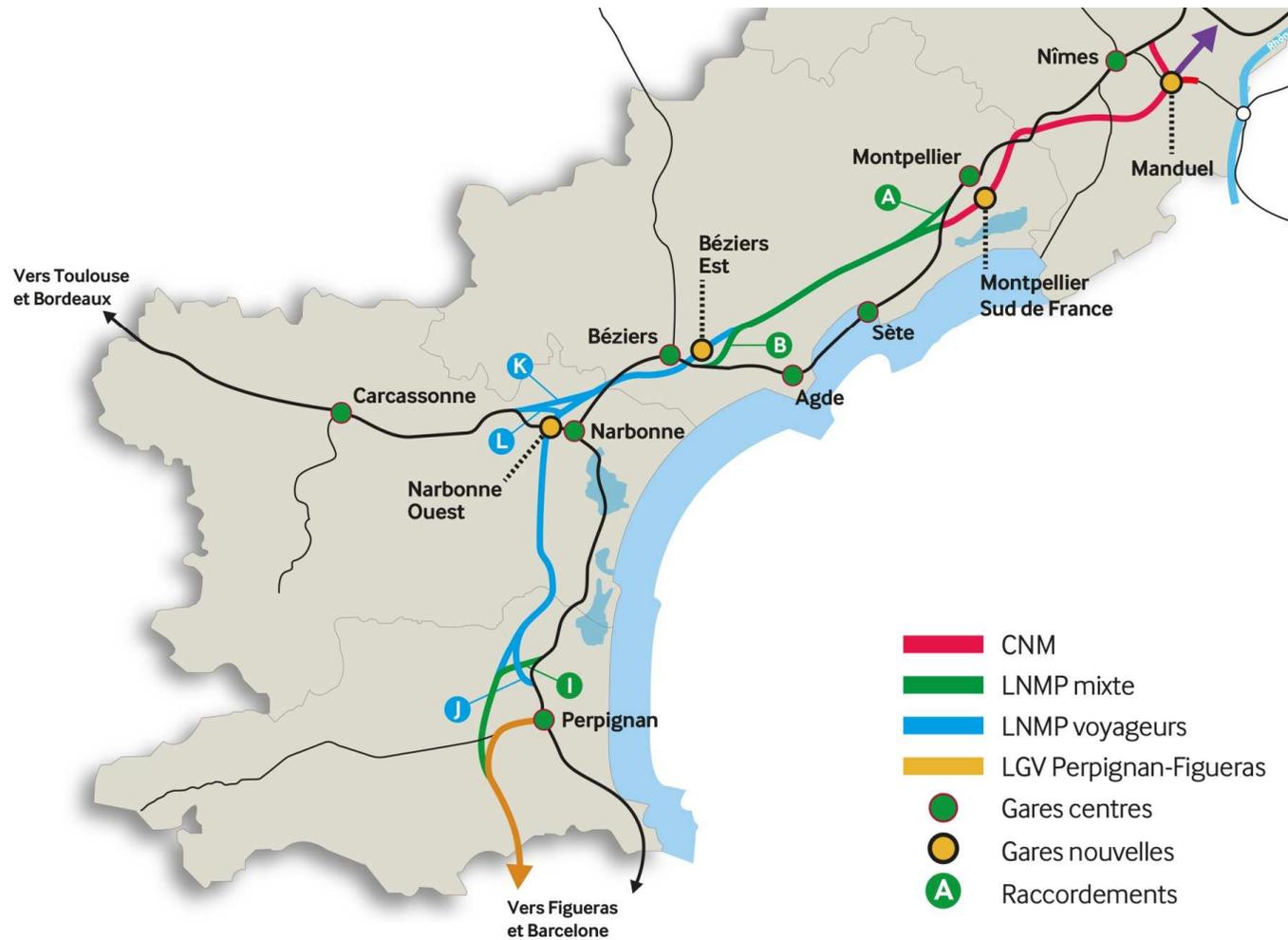


- + Montpellier-Béziers : Engagement des travaux à horizon de **10 ans**
- + Béziers-Perpignan : Engagement des travaux à échéance de **20 ans**

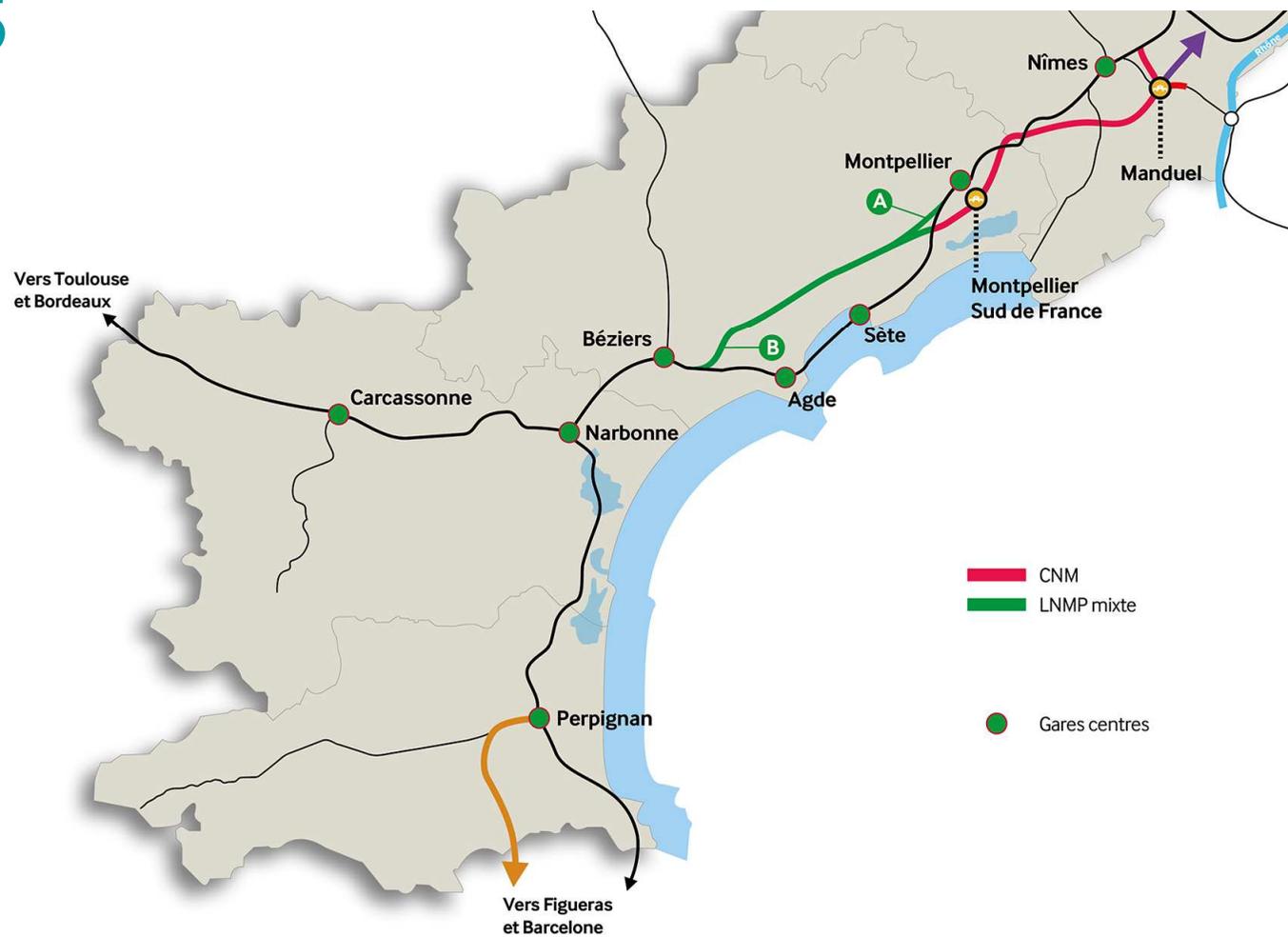


Les travaux seront poursuivis avec les collectivités locales afin de préciser les conditions dans lesquelles la mise en place de ressources dédiées permettrait d'anticiper le calendrier de réalisation de la ligne Montpellier – Perpignan.

# LE PROJET COMPLET

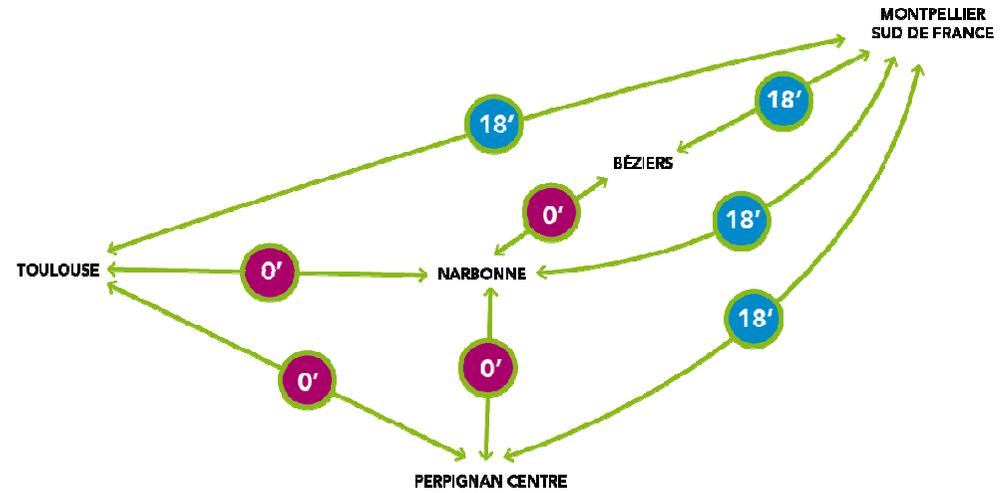


# 1ÈRE PHASE ENTRE MONTPELLIER ET BÉZIERS

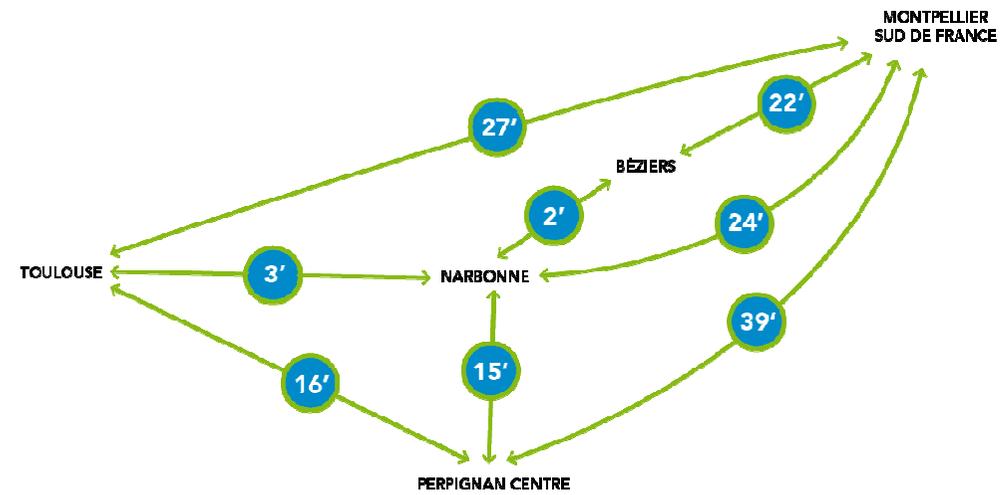


# LNMP : GAINS DE TEMPS

PHASE 1



PHASE 2

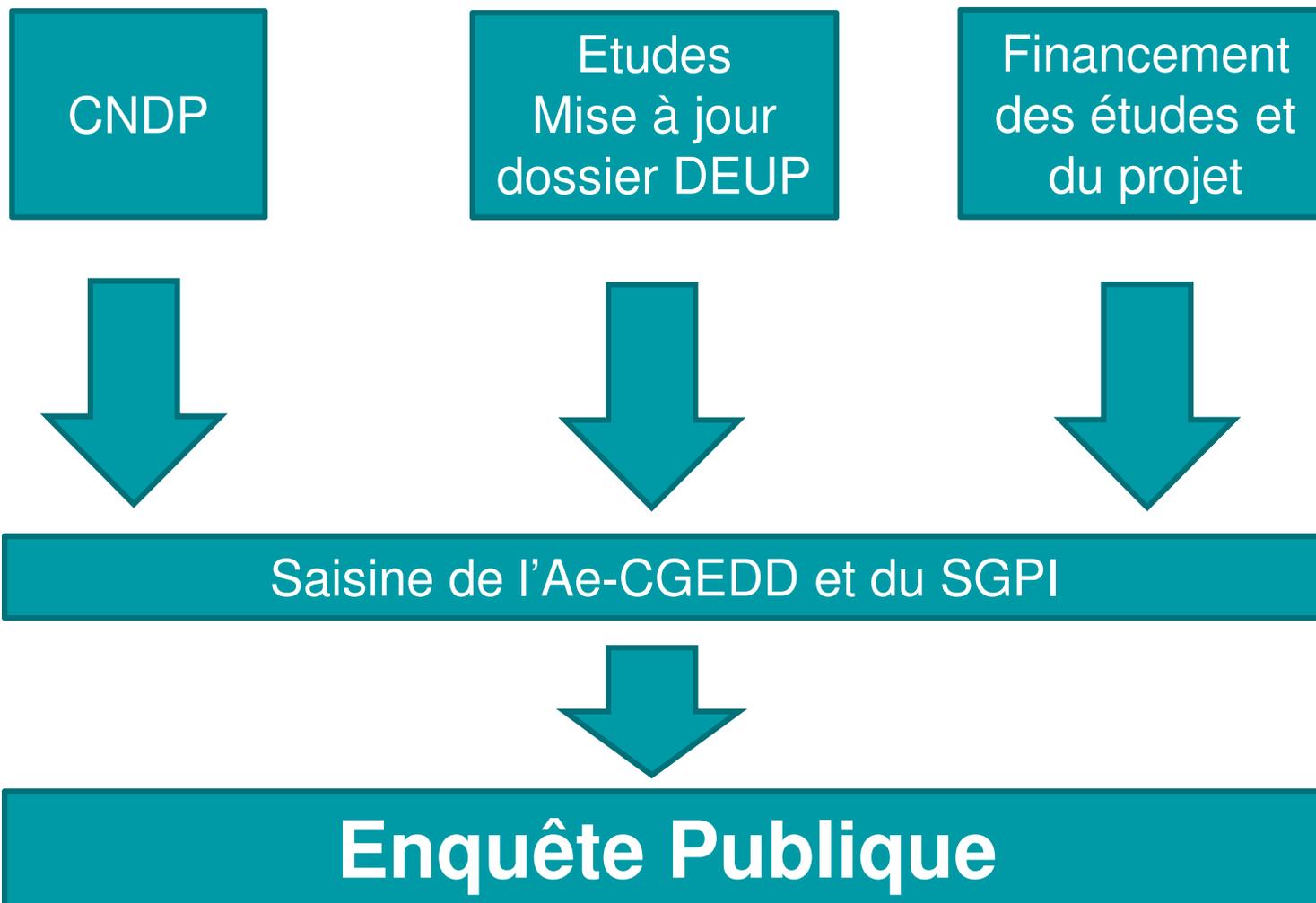


# ORIENTATIONS RÉCENTES : 2017- 2020

- + **Mobilisation LGV Occitanie Oui** – Octobre 2017
- + **Rapport du Conseil d’Orientation des Infrastructures**, rapport DURON (30 janvier 2018) : LNMP retenue dans les priorités d’investissements
- + Arrêtés préfectoraux de **Projet d’Intérêt Général (PIG)** le 30 janvier 2019
- + Suite aux inondations d’octobre 2019 et la coupure de la ligne classique au niveau de Béziers, **le journal Midi-Libre lance une pétition** « *Je veux la Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan* » signée par plus de **2400 personnes**
- + **Rencontre Mme la Présidente de Région et le secrétaire d’Etat chargé des transports JB Djebbari** le 4 décembre 2019
- + **Loi d’Orientation des Mobilités** (24 décembre 2019) : s’inscrit dans les préconisations du COI, confirme la priorité du projet, et prévoit l’engagement des travaux de la section Montpellier-Béziers à l’horizon 10 ans
- + **Volonté des partenaires de relancer le projet** confirmée par les courriers de la DGITM (12/02/20) et du Préfet de Région (31/03/2020) : réunion d’un COPIL et établissement de conventions financières pour les études et procédures préalables à l’enquête d’utilité publique
- + **COTECH** avec l’ensemble des partenaires le 14 mai 2020
- + **COPIL restreint** du 11 juin 2020 (Etat, Région, SNCF Réseau)

## 2. ÉTAPES JUSQU'À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE PLANNING

# LES ÉTAPES JUSQU'À L'ENQUÊTE PUBLIQUE



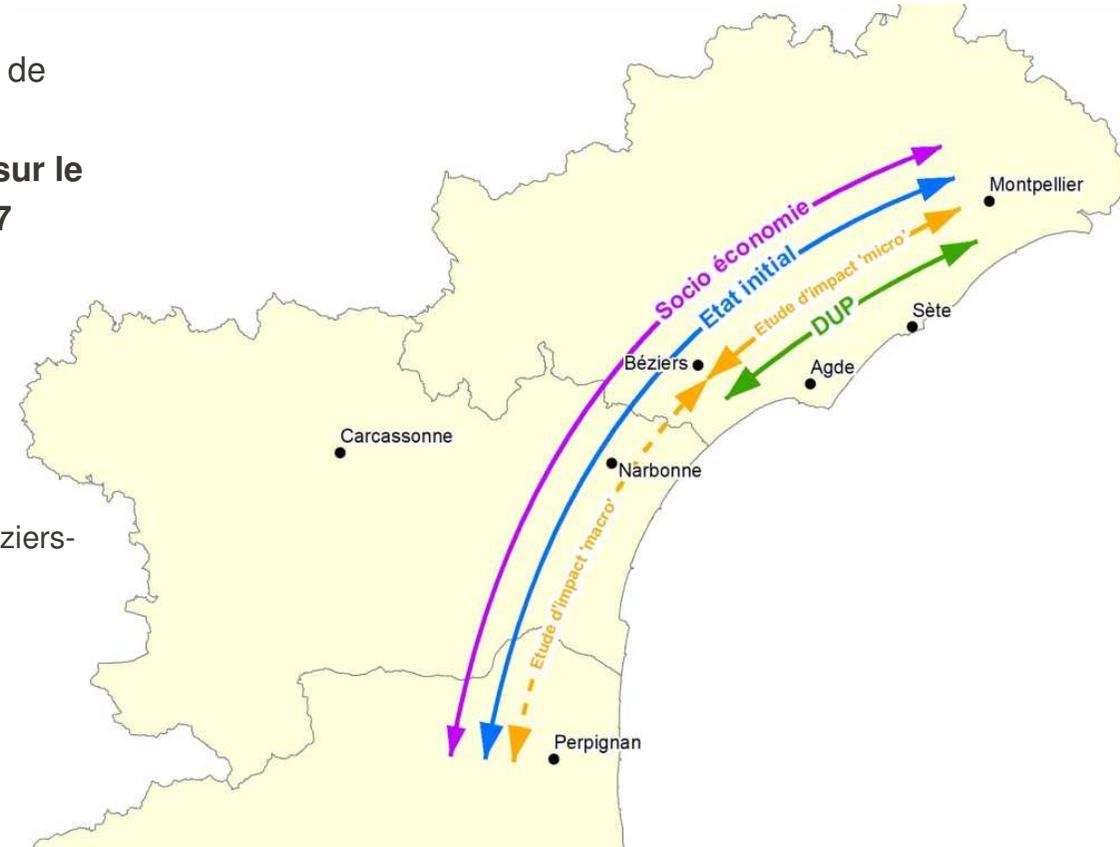
# DOSSIER DEUP

## + Rappels

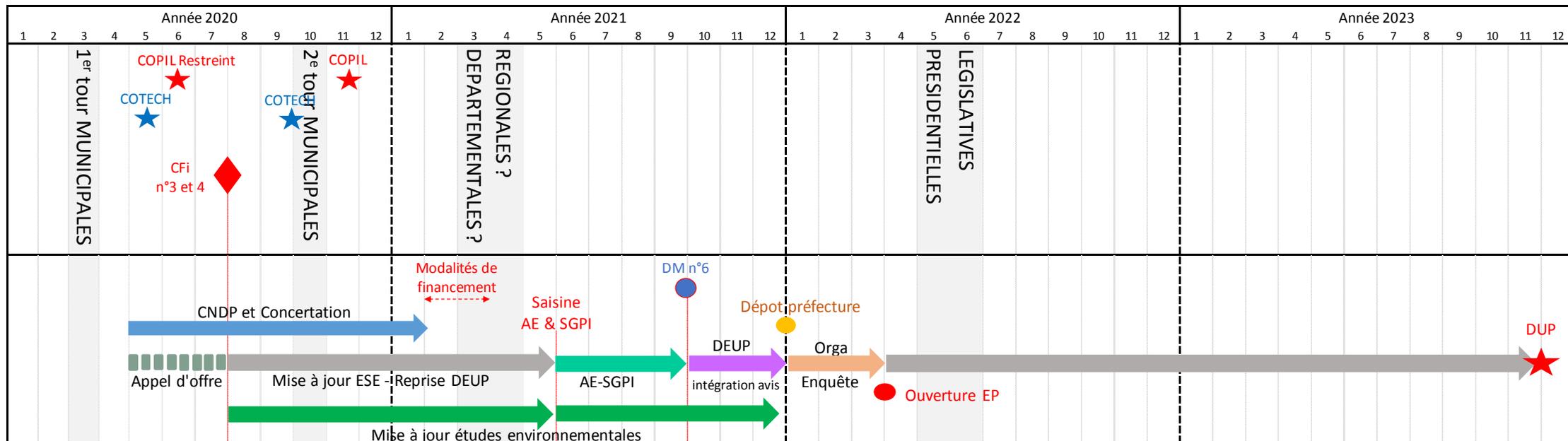
- **Dossier DEUP sur le projet complet** remis aux services de l'Etat en mai 2016
- Suite à la DM n°4 du 01/02/17, **nouveau dossier DEUP sur le projet phasé** remis aux services de l'Etat **le 30 aout 2017**
  - ▶ Périmètre de la DUP : 1<sup>ère</sup> phase Montpellier – Béziers
  - ▶ Périmètre de l'étude d'impact : totalité du projet entre Montpellier et Perpignan selon l'art. L.123-2 (code environnement)
    - Echelle d'étude micro sur la 1<sup>ère</sup> section Montpellier-Béziers
    - Echelle d'étude macro pour la section Béziers-Perpignan-Toulouges

## + Mise à jour du DEUP :

- Études socio-économiques
- État initial de l'environnement et étude d'impact environnementale
- Mise à jour du dossier support à l'enquête d'utilité publique



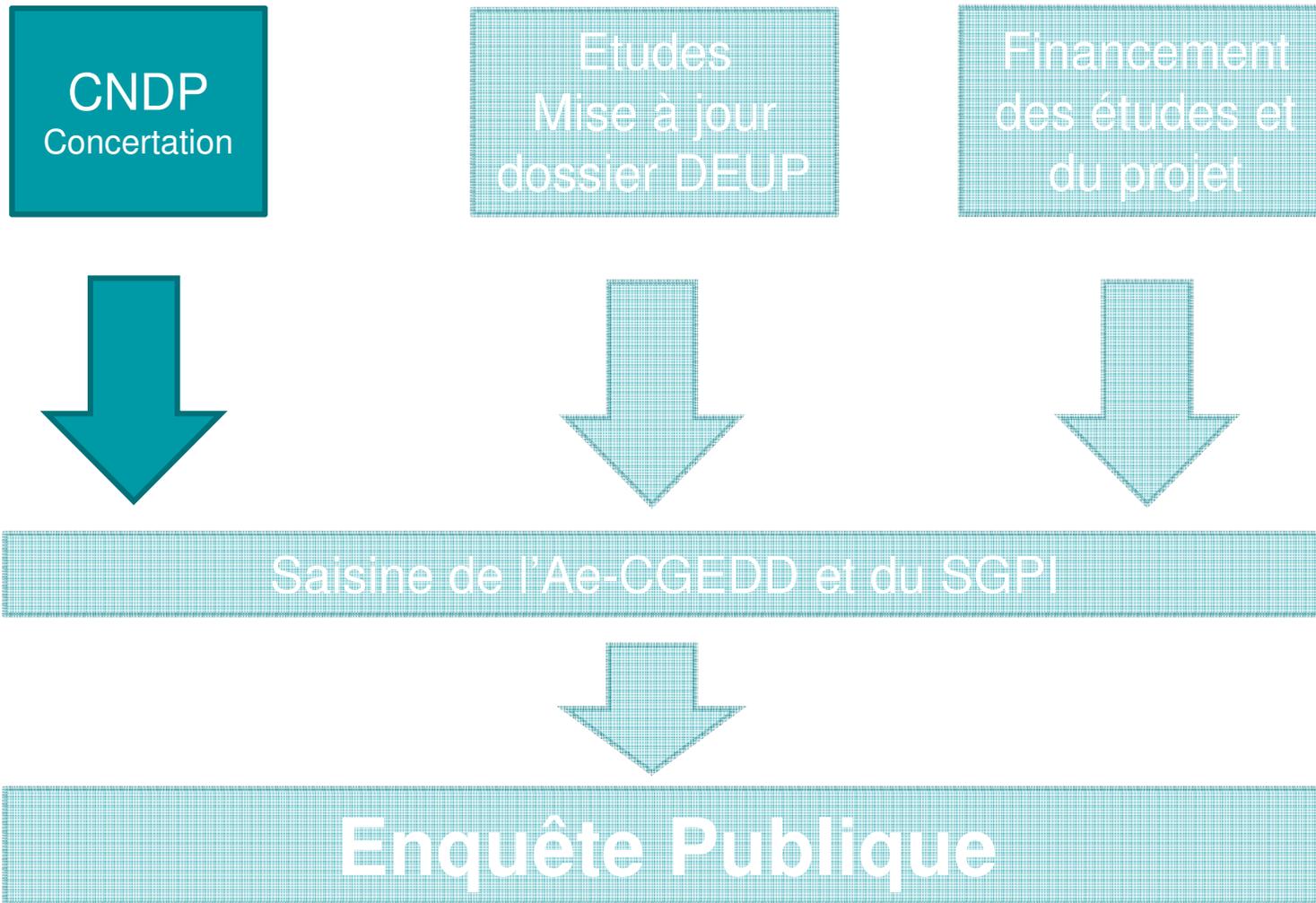
# PLANNING PRÉSENTÉ AU COPIL RESTREINT DU 11/06/2020



## + Les accélérations demandées jusqu'à l'enquête d'utilité publique

- Demande partagée de l'État et de la Région d'un resserrement du planning conduisant à une saisine de l'Ae et du SGPI au 1<sup>er</sup> mai 2021 et un démarrage de l'enquête publique en septembre 2021 soit un gain de 7 mois sur le planning initial

# 3. CONCERTATION



# COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC ET CONCERTATION

## + Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

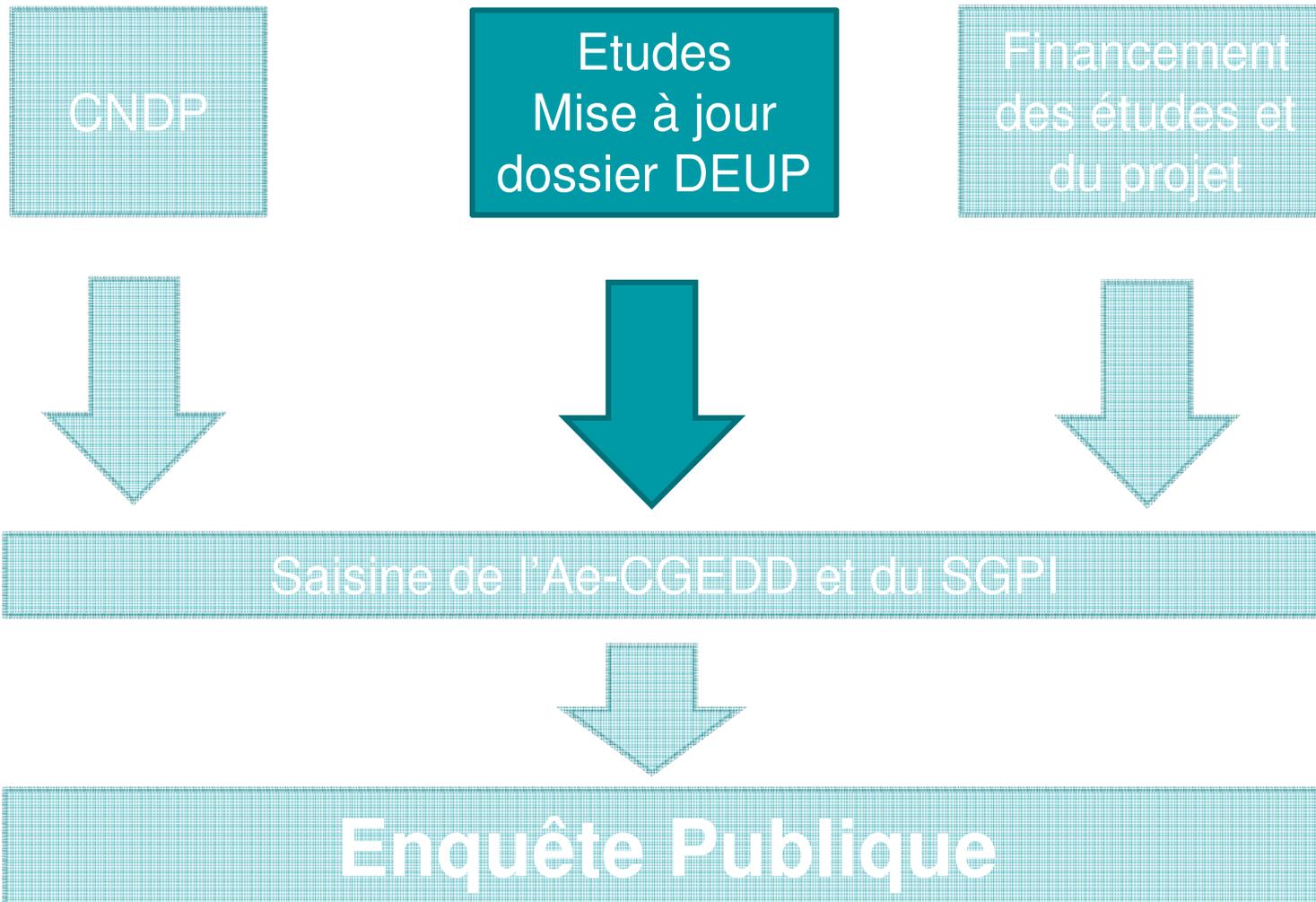
- Décision de la CNDP du **3 juin 2020**
  - ▶ Participation du public à réaliser avant la fin de l'année 2020
  - ▶ 2 garants nommés : Madame Sofia Aliamet et Monsieur Pierre-Yves Guiheneuf

## + Dispositif de participation du public du 2 novembre au 11 décembre 2020

- 3 Commissions consultatives en visio-conférence (une par département), les **2 et 3 novembre 2020**, sous l'égide des préfets
- 1 Réunion publique dématérialisée, le **5 novembre 2020**
- 12 Débats mobiles dans les gares des partenaires, un site de covoiturage, un parking relais et une aire d'autoroute (3 dernières semaines de novembre 2020)
- 2 Ateliers (début décembre 2020) :
  - ▶ Desserte ferroviaire
  - ▶ Insertion paysagère
- 18 Expositions dans les mairies des communes de la 1<sup>ère</sup> phase
- Dispositif digital : 1 site internet avec un formulaire en ligne et un questionnaire
- 1 dépliant synthétique diffusé dans les mairies des 49 communes concernées par le projet et toute boîtes aux lettres des 18 communes de la 1<sup>ère</sup> phase
- Annonce de la concertation : via les réseaux sociaux et les canaux de communication des mairies



# 4. AVANCEMENT DES ETUDES



# ÉTUDES SOCIO-ÉCONOMIQUES

## + Études Trafics Voyageurs

- **Planning** : Démarrage du marché le 16/07/2020
- **Objectifs** : déterminer les gains de trafics voyageurs liés au projet
- **Mandataires** : TRAFALGARE + RAIL CONCEPT

## + Études Socio-Economiques

- **Planning** : Démarrage du marché le 16/07/2020
- **Objectifs** : évaluer l'intérêt du projet pour la collectivité et mettre à jour le dossier d'évaluation socio-économique
- **Mandataires** : EXPLAIN

## + Études Trafics Fret

- **Planning** : Démarrage du marché le 16/07/2020
- **Objectifs** : déterminer les gains de trafics fret liés au projet
- **Mandataires** : BG INGENIEURS CONSEILS

## + Études Exploitation

- **Planning** : Démarrage du marché le 16/07/2020
- **Objectifs** : évaluer l'exploitabilité de l'axe en lien avec les perspectives de circulations voyageurs et fret
- **Mandataires** : RAIL CONCEPT

## + Engagement des missions d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage associées à l'ensemble des études

# ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

## + Inventaires Faune Flore Habitats:

- **Planning** : démarrage le 20/08/2020 pour une durée de 12 mois
- **Objectifs** : mise à jour des données relatives à la biodiversité sur l'ensemble du projet (précédents inventaires de 2011 obsolètes au sens du code de l'environnement et des retours d'expérience d'instruction de l'Autorité environnementale)
- **Mandataires** :
  - Flore, Faune terrestre                      BIOTOPE (Mèze)
  - Zones humides                                NATURALIA (Baillargues)
  - Milieux aquatiques                         AQUASCOP (Saint-Mathieu-de-Trévières)

## + Études agricoles et viticoles :

- **Planning** : démarrage le 10/09/2020
- **Objectifs** : mise à jour des études agricoles et viticoles sur l'ensemble du projet (diagnostics et enquêtes parcellaires), préparation de l'Etude Préalable Agricole (étude relative à l'économie agricole et aux compensations collectives)
- **Mandataires** : chambres d'agriculture de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées Orientales

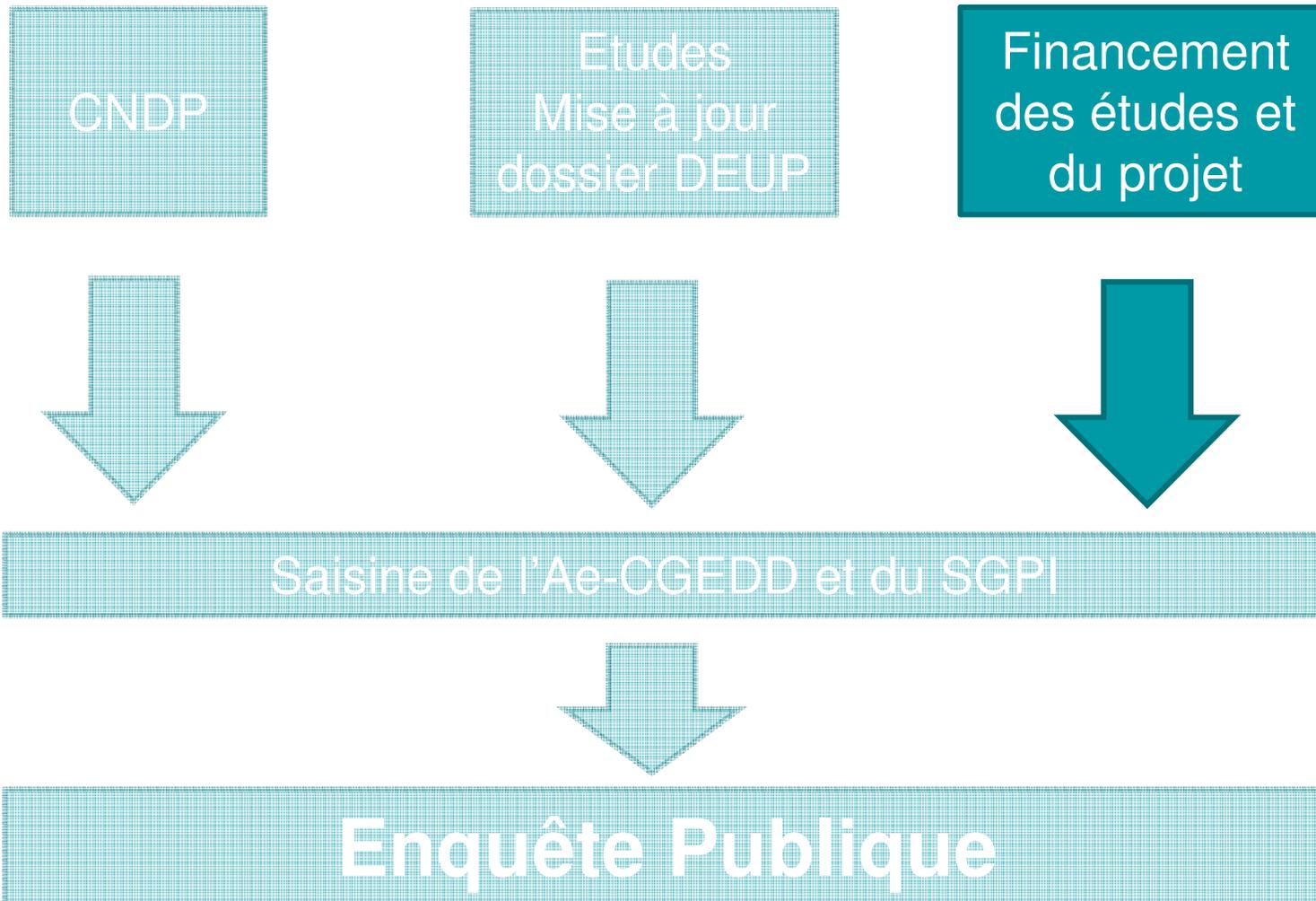
## + Évaluation Sommaire et Globale :

- **Planning** : saisine le 25/06/2020
- **Objectifs** : mise à jour de l'évaluation financière sommaire et globale, de façon précise pour la première phase et mise à jour pour la phase ultérieure
- **Mandataires** : Direction de l'Immobilier de l'Etat (ex France Domaine)

# ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

- + Étude de vulnérabilité du système ferroviaire au changement climatique
  - **Planning** : Démarrage du marché le 17/08/2020
  - **Objectifs** : étude des principales vulnérabilité au changement climatique et aux aléas climatiques extrêmes, définition des éléments de résilience de l'infrastructure de LNMP
  - **Mandataires** : Institut Carnot Clim'adapt du CEREMA
  
- + Reprise du dossier d'enquête (maitrise d'œuvre générale) :
  - **Planning** : Démarrage du marché le 03/10/2020
  - **Objectifs** : mise à jour du DEUP et des pièces qui le composent (étude d'impact environnementale, mise en compatibilité des documents d'urbanisme)
  - **Mandataire** : EGIS
  
- + Engagement des missions d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage associées à l'ensemble de ces études

# 5. FINANCEMENT



# FINANCEMENT DES ETUDES

+ Protocole cadre 2011 : estimation coût total jusqu'à l'« *Enquête publique* » pour DUP

42 M€

+ CFi étude n°1 (01/2012) : 17,30 M€ SOLDÉE

+ CFi étude n°2 (03/2012) : 15,05 M€ SOLDÉE

+ CFi étude n°3, 4 et 5 : 10 M€

CFi n°3 – 3,33 M€  
100% Etat  
signée le 18/07/20

CFi n°4 – 3,33 M€  
100% Région  
signée le 30/07/20

CFi n°5 – 3,33 M€  
10 autres partenaires  
soit 333 k€/partenaire



CFi n°5 à signer rapidement, validation nécessaire lors du prochain Copil

# FINANCEMENT DU PROJET

## + REX Poitier-Limoges / REX GPSO :

- afin d'assurer la bonne information du public, le dossier soumis à l'enquête d'utilité publique doit contenir des informations précises relatives au mode de financement et à la répartition envisagée pour le projet à la date de l'enquête publique

## + Options de financement du projet :

- **Financement « classique »** : financement par l'Etat et les collectivités territoriales pour lequel la participation de chaque partenaire est définie au travers d'une convention de financement
- **Création d'une société de financement** :

L'article 4 de la LOM précise les modalités de création **d'établissements publics locaux de financement des projets d'infrastructure de transport terrestre** (société de financement), les ressources de ces établissements comprenant des ressources fiscales créées à cet effet :

- La création doit intervenir par ordonnance dans un délai de 24 mois à compter de la promulgation de la loi ;
- Trois conditions posées par la loi:
  - ✓ Une décision de l'autorité administrative d'engager l'enquête publique ;
  - ✓ Une évaluation socio-économique préalable et une contre-expertise (réalisée par le Secrétariat Général pour l'Investissement - SGPI) montrant une rentabilité socio- économique positive ;
  - ✓ Un plan de financement, approuvé par l'Etat et les collectivités territoriales qui financent ces projets

# FINANCEMENTS EUROPÉENS

## + Subvention européenne au titre des études :

- Accord de subvention européenne obtenu en 2015 (Grant Agreement) pour les dépenses éligibles entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 décembre 2019
- **Avenant de prolongation** jusqu'à fin 2021 **signée le 28/08/2020** avec INEA (l'agence exécutive de la Commission Européenne) pour 50 % des études éligibles, soit une subvention maximale de 9 M€, disponible à la fin des études
- Demande de subvention européenne des futures études présentées dans le cadre des prochains appels à projet 2021-2027 (Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe - MIE 2)

## + Subvention européenne au titre des travaux :

- Suivant les règles actuelles de co-financement européen (suppression des goulets d'étranglements sur les corridors européens), 30% des dépenses présentées au titre des travaux de la 1<sup>ère</sup> phase du projet LNMP pourraient être subventionnables
- Exemples de la part du co-financement européen versé par rapport aux coûts totaux des projets concernés :
  - LGV Est Européenne Paris/Strasbourg phases 1 (2007) et 2 (2016) : 5 %
  - LGV Rhin Rhône (2011) : 8 %
  - LGV Perpignan Figueras (2013) : 14 %
  - Contournement de Nîmes Montpellier (2017) : 9 %

# 6. FONCIER

# POINT BUDGETAIRE FONCIER

+ CFi foncier n°1 et 2 :	23,81	M€
+ CFi foncier n°3 (12/2019) :	5	M€
+ CFi foncier n°4 (à signer en 2021) :	5	M€

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ FONCIÈRE AU 31 AOÛT 2020

## ETAT DES ACQUISITIONS RÉALISÉES DEPUIS 1995 (ACTES DÉPENSÉS)

Départements	Nombre de propriétés acquises	Surface acquise (ha)	Nombre de bâtis
11	5	7,1	0
34	99	141,8	31
66	3	115,5	3
<b>TOTAL</b>	<b>107</b>	<b>264,4</b>	<b>34</b>

# SUIVI DE L'ACTIVITÉ FONCIÈRE AU 31 AOUT 2020

## ETAT DES ACQUISITIONS EN COURS

*(promesses de vente engagées)*

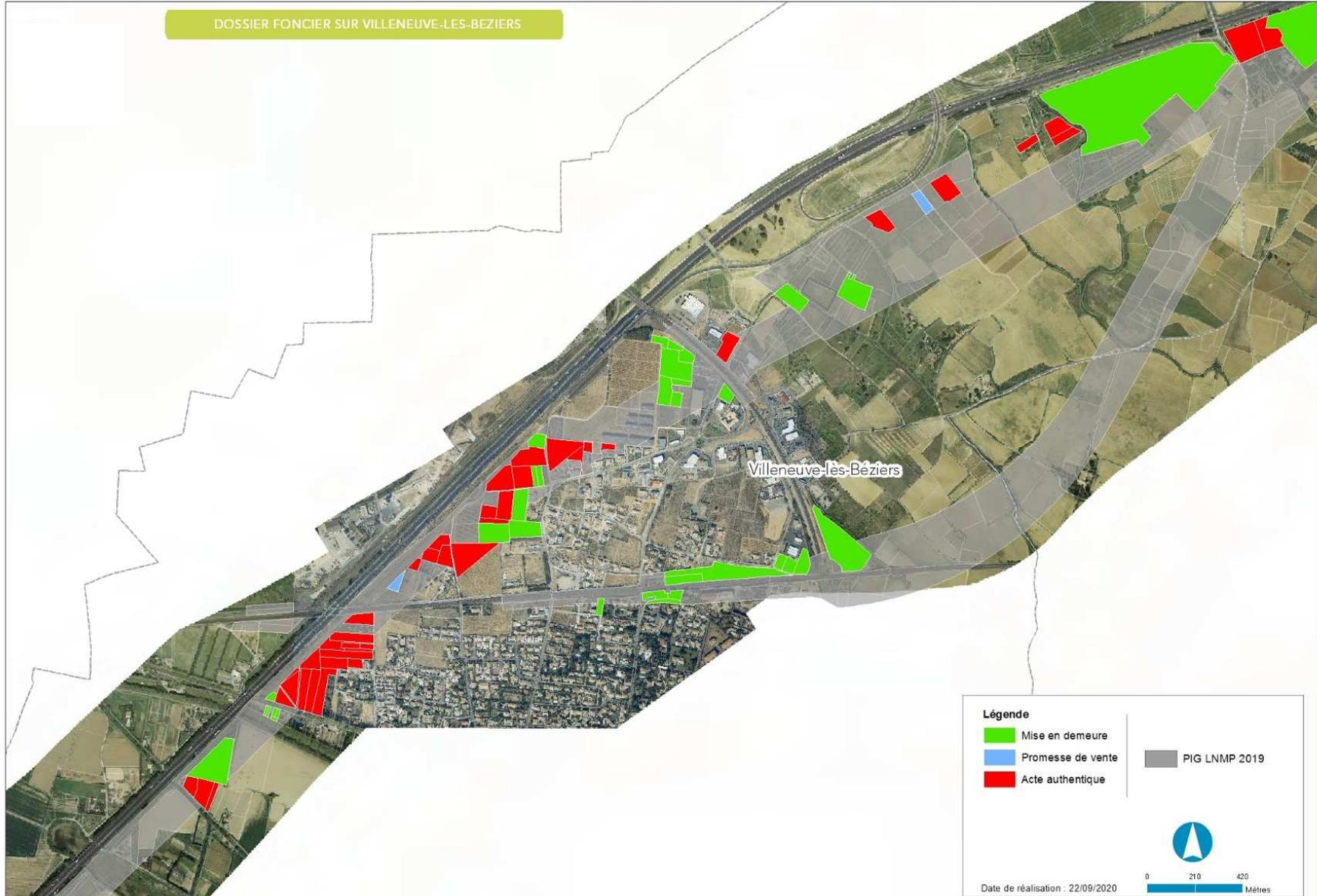
Dpt	Promesse de vente en cours	Surface en (ha)	Nb de bâtis
11	0	0	0
34	4	1,3	1
66	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>1,3</b>	<b>1</b>

## ETAT DES MISES EN DEMEURE REÇUES

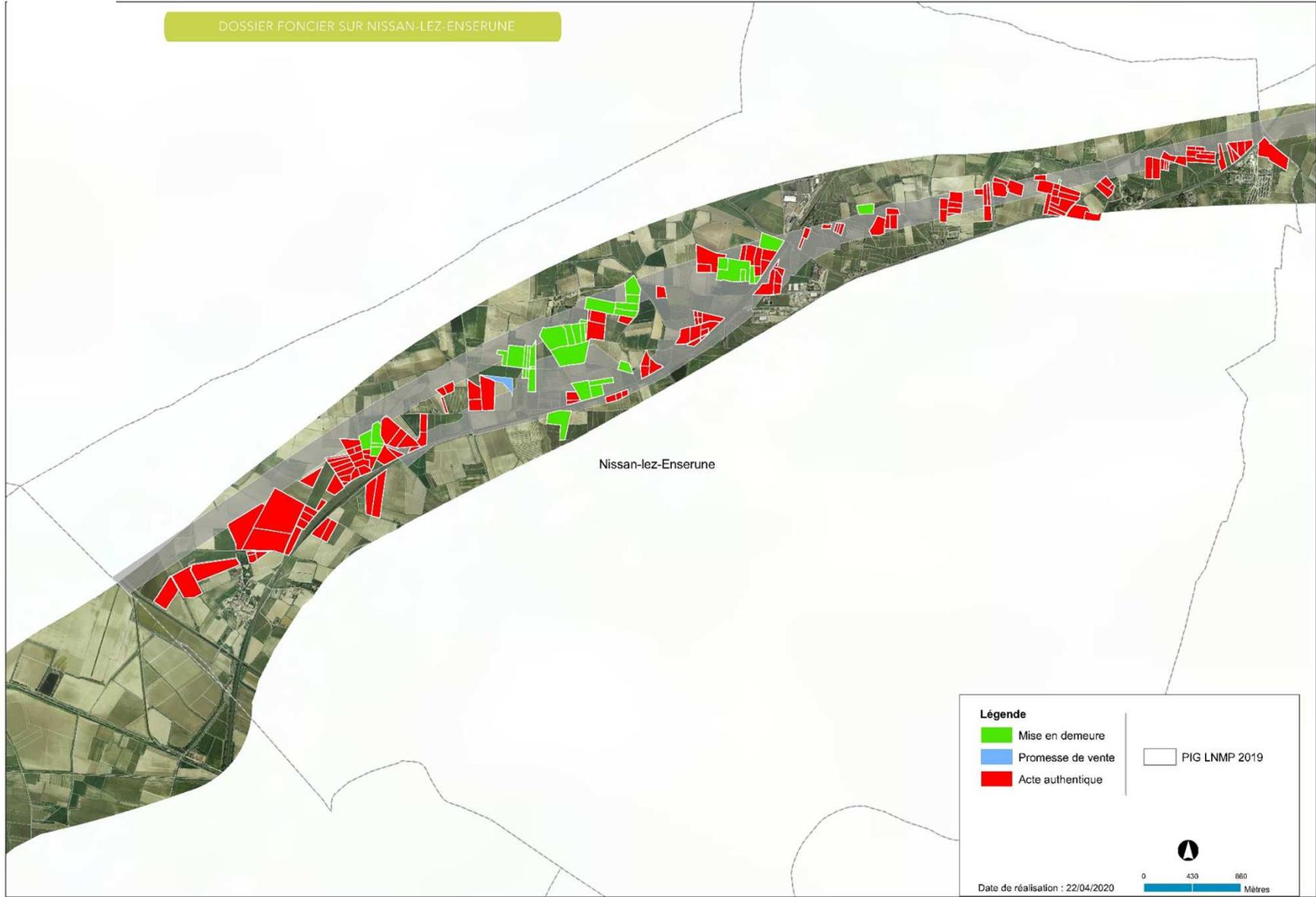
*(prévisionnel à engager)*

Dpt	Mise en demeure en cours	Surface en (ha)	Nb de bâtis
11	1	0,1	1
34	32	26,8	13
66	1	0,5	1
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>27,4</b>	<b>15</b>

DOSSIER FONCIER SUR VILLENEUVE-LES-BEZIERS







# 7. COFIL

# COPIL

## + Ordre du jour proposé :

- Rappel du contexte et du projet
  
- Rappel des étapes jusqu'à la Déclaration d'Utilité Publique
  - Planning
  - Concertation
  - Avancement des études
  
- Financement
  - Financement des études
  - Protocole de financement du projet
  
- Prochaine échéance de Copil

MERCI DE VOTRE ATTENTION